les Tertiaires sont obligés, par leur profession dans le Tiers-Ordre, à ne rien se permettre, en fait de toilette, qui puisse être jugé contraire à la décence chrétienne. Qu'elles se montrent donc, sur ce point, sévères pour elles-mêmes et dans leur entourage, quand elles peuvent y exercer une influence d'autorité; qu'elles agissent par persuasion sur celles qui échappent à cette influence, leurs efforts ne seront jamais inutiles là où le bon sens moral n'a pas encore perdu tous ses dro ts.

Cette information prise dans une Revue franciscaine parisienne — LA FRATFRNITÉ — et les judicieuses réflexions qui l'accompagnent, ne seront pas inutilement présentées à nos lectrices.

Les Clarisses de Nantes

Leurs prières, leurs pénitences mettaient sans doute en péril l'existence de la République maçonnique! Aussi le 10 octobre les Clarisses de Nantes furent-elle chassées de leur couvent avec une indigne brutalité.

La Mère Abesse a lu, très inutilement d'ailleurs, devant le représentant du gouvernement français, une émouvante protestation.

La population nantaise s'est indignée de cette odieuse persécut on de quelques pauvres femmes sans défense...

Elle s'est indignée; c'est tout; ce sera tout. Elle continuera d'envoyer au Parlement et à l'Hôtel-de-ville les auteurs et les complices de tels attentats.

CANADA

Visites Canoniques

SAINT-HENRI DE LÉVIS. Visite du 3 au 6 décembre par le R. P. Joachim-Jos. — 7 professions, 39 vêtures.

SUNTE-FOY. Même date. Visite par le R. P. Denis. Quelques vêtures Le Discrétoire a été ainsi renouvelé:

Supérieure: Mde U. L'Heureux; Maîtresse des novices: Mde J. Côté; Secrétaire: Mlle E. Belleau; Infirmière: Mde Louis Laberge;

AINT-RÉMI DE NAPIERVILLE. Visite du 2 au 6 décembre 1911 par le R. P. Valentin-Marie: Vêtures: 5 frères et 13 sœurs; Professions: 8 frères et 29 sœurs.

Les Discrétoires ont été ainsi constitués :

FRÈRES: Ministre: M. Napoléon Monette; Assistant: M. Jos. Mar-